



Conseil général

Extrait
du procès-verbal de la séance
du Conseil général de Pailly

point 8 de l'ordre du jour
du 16 mars 2021

Présidence : Monsieur Cédric Perrin, président

Réuni le 16 mars 2021, le Conseil général de Pailly est invité à se prononcer sur le préavis n° 38 – Demande de crédit complémentaire au budget 2021 de 365'000 frs pour la réfection de la chaussée en amont de la route d'Essertines

La Commission désignée pour l'examen de ce projet relève le bien-fondé des travaux proposés et invite le Conseil à approuver ce préavis.

La Commission de gestion et des finances unanime propose également son approbation.

Au vote, à l'unanimité, le Conseil décide :

- **d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la chaussée en amont de la route d'Essertines**
- **d'octroyer à cet effet un crédit de 365'000 frs**
- **de financer ce montant par un emprunt bancaire**
- **de comptabiliser ce montant au dicastère « Routes »**

Ainsi délibéré en séance, le 16 mars 2021.

le président :



Cédric Perrin

la secrétaire :

Madeleine Mayor